



Présentation du dispositif

« Territoires engagés pour la nature » (TEN) en Nouvelle-Aquitaine

Jeudi 11 avril 2024



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

eau
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



« TEN », c'est quoi ?

- Un programme national développé par le MTE, l'OFB et Régions de France, décliné au niveau régional
 - Vise l'engagement des collectivités territoriales infra-départementales (communes et EPCI à fiscalité propre) dans la préservation de la biodiversité

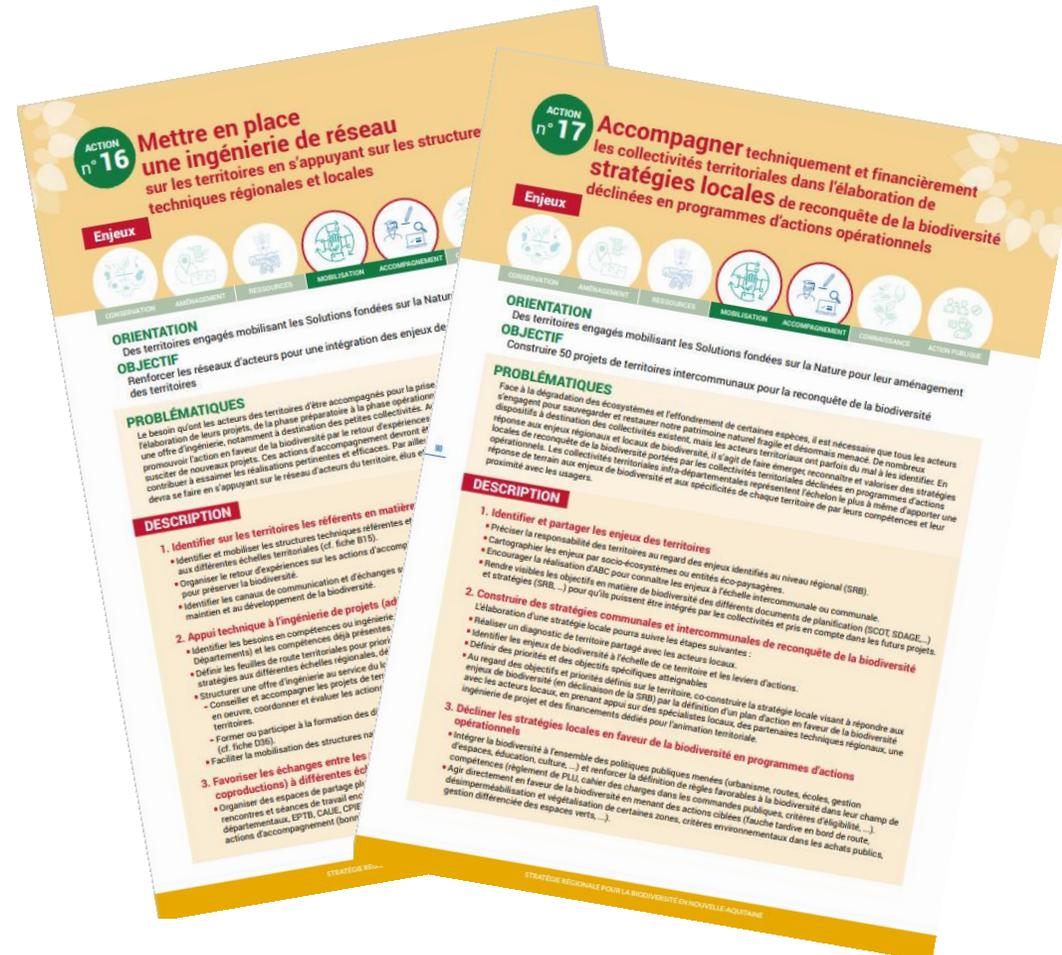


- Une reconnaissance attribuée pour 3 ans, avec :
 - Obligation de résultats pour obtenir une reconduction de sa labellisation
 - Suivi/bilan des projets

« TEN », c'est quoi ?

En Nouvelle-Aquitaine, TEN est un levier de mise en oeuvre de la SRB

- Depuis 2023, les objectifs de TEN répondent à ceux de la SRB :
- Des thématiques obligatoires : mobilisation des publics et thématiques prioritaires (espaces naturels, TVB, revégétalisation urbaine...)
- Présenter ou s'engager à réaliser une Stratégie locale pour la biodiversité (SLB) en cours de reconnaissance
- Reconnaissance TEN = labellisation SRB automatique



« TEN », c'est quoi ?

En Nouvelle-Aquitaine, 1 animateur (l'ARB NA) et 2 instances de gouvernance:

- Un **COFIL** : composé d'acteurs Etat-Région au niveau régional + Départements volontaires. Il joue le rôle d'instance décisionnelle.



+ Départements volontaires

- Un **COTECH** : composé des membres du COFIL + têtes de réseau partenaires (FNE NA, URCAUE, Chambre régionale d'agriculture, ...). Sa mission est de faciliter la mise en œuvre opérationnelle du dispositif.

Pourquoi devenir un TEN?

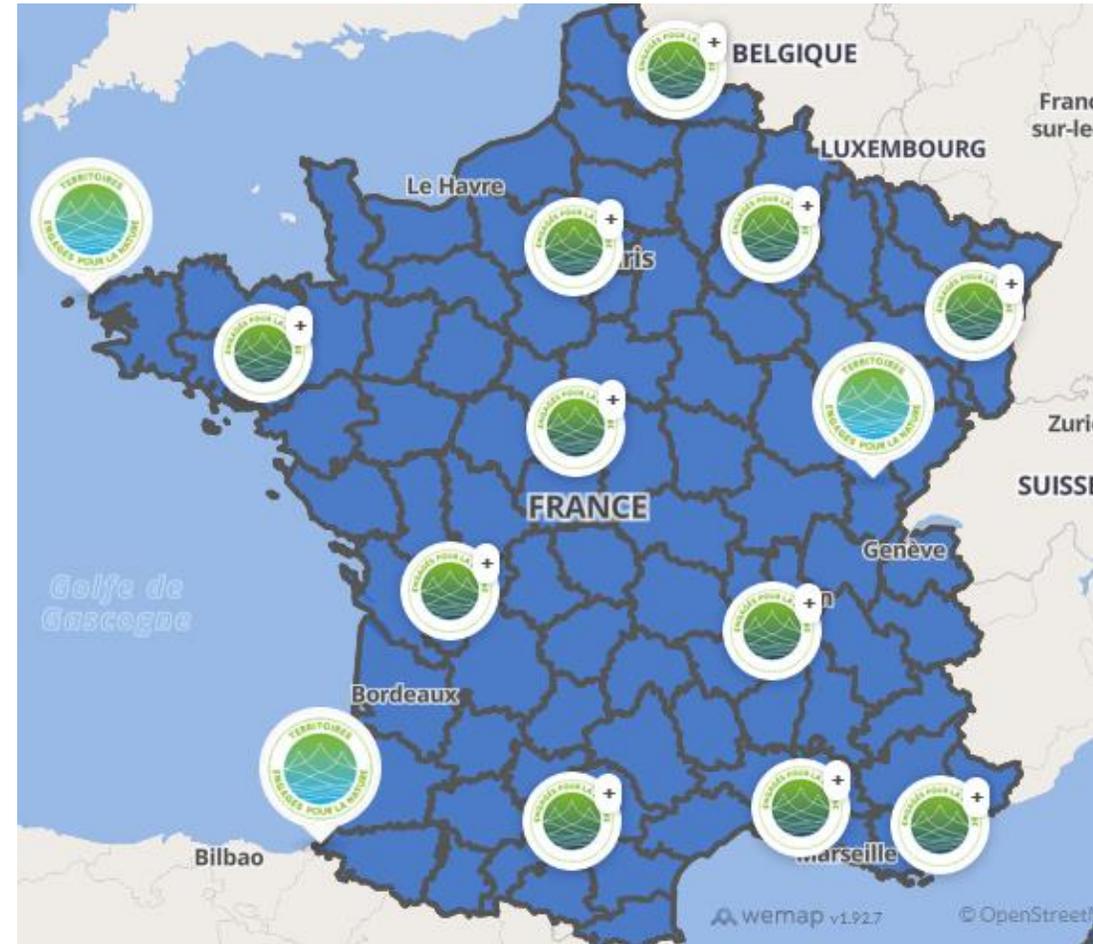
- **Pour bénéficier d'un accompagnement d'ingénierie technique et de recherche de financement** pour le montage et le suivi des projets ;
- **Rejoindre un réseau et profiter de retours d'expériences d'autres collectivités** reconnues TEN (via le club des « engagés »);
- **Monter en compétences** sur les sujets liés à la préservation de la biodiversité (p. ex. via les ressources bibliographiques diffusées par l'ARB ou les webinaires thématiques qu'elle organise) ;
- **Valoriser ses politiques environnementales** et sensibiliser/communiquer auprès des citoyens sur les enjeux locaux liés à la nature ;
- Participer directement à la **mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité** dans son territoire.

Bilan du dispositif



🌿 Au niveau national

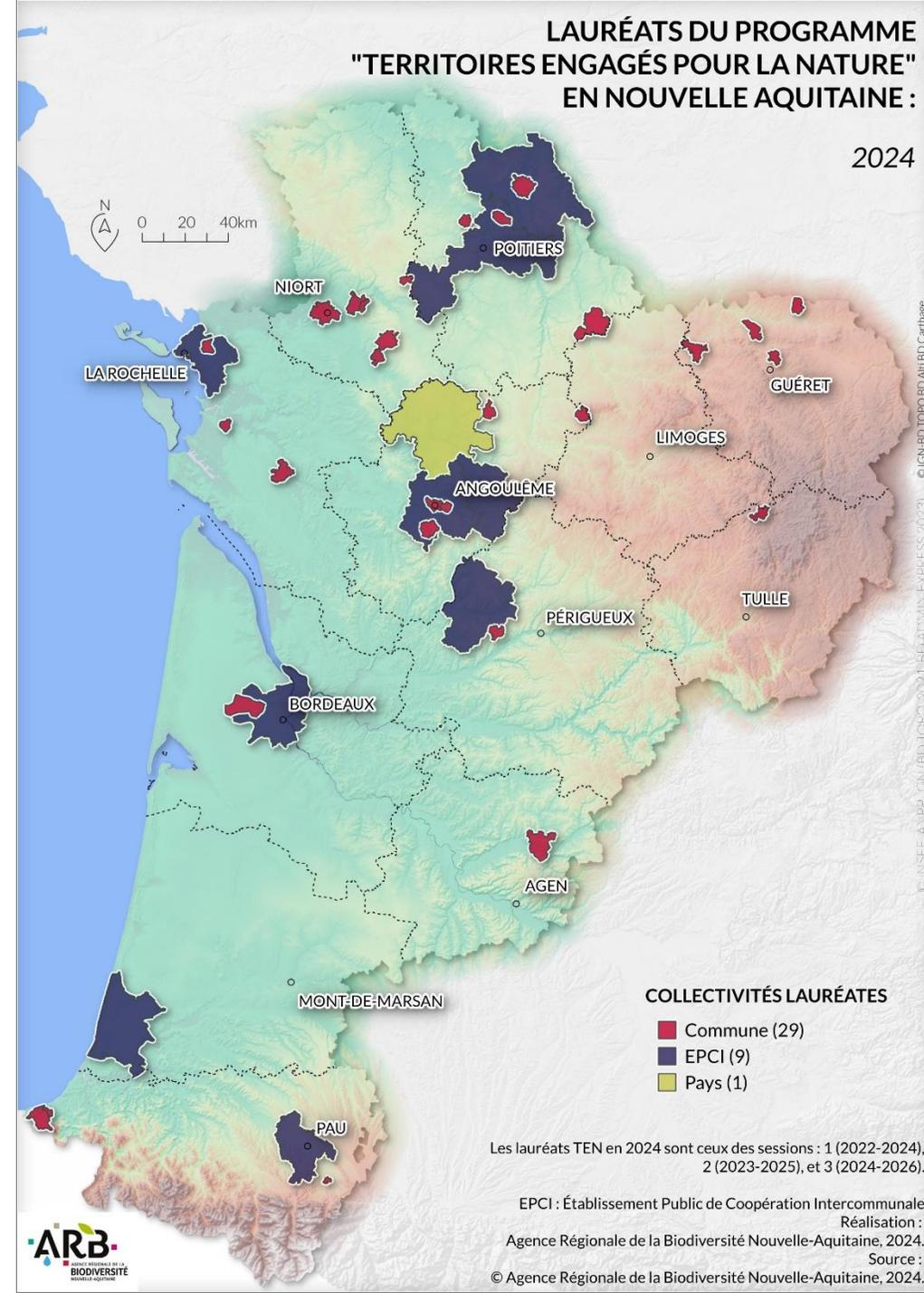
- 💧 **Lancé en 2018** : à l'issue de la loi Biodiversité de 2016
- 💧 **Lauréats** :
 - **492 lauréats** sur 14 régions (dont 2 régions hors métropole)
 - **Top 3 des régions** : Île de France (124), Occitanie (77), Provence-Alpes-Côte-D'azur (53) => depuis 2019



Bilan du dispositif

En Nouvelle-Aquitaine

- Lancé depuis 2021 : 39 lauréats sur 52 candidatures réceptionnées
- Portraits des lauréats :
 - 29 communes, 9 EPCI à fiscalité propre et 1 Pays
 - Répartis sur les 3 ex-régions et 12 départements
- 170 actions reconnues favorables à la biodiversité



Bilan du dispositif



- Des thématiques récurrentes parmi les actions reconnues en Nouvelle-Aquitaine

Accompagnement
Vergers participatifs

Trame bleue
Aménagement et planification

Gestion différenciée *Gouvernance* *Nature en ville*
Agroécologie

Éducation à l'environnement *Formation*

Lutte contre les EEE *Voie verte et sentier* *Gestion forestière*

Restauration écologique *Trame noire*

Trame verte *Conservation*

Connaissance

Bilan du dispositif

🍃 Nombreux exemples consultables sur le site de l'ARB NA...

Portrait de Territoire - Grand-Angoulême
Département 16
Commune d'Agglomération Grand-Angoulême
Superficie du territoire : 643,6 km²
Nombre d'habitants : 142 267
38 communes dans l'agglomération
Espaces protégés :
→ **Atlas de protection de biotope** : Châteaux de Vignac, les Meuliers, Châteaux d'Entrevoie.
→ **Espaces naturels sensibles** : Branda de Souzac, Branda de Souzac et Coteaux d'Entrevoie.
→ **Statut Natura 2000** : 2^{ème} Vallée de la Charente en amont Meuliers de Glax, Ruisseau de la Charente et ses principaux affluents, Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac, et ses principaux affluents (Garonne, Boivre, Echelle), Coteaux calcaires entre les Touchauds et Marais, Châteaux du Vignac et de Gôngnac, Vallées calcaires périmées, Châteaux de la Braconne.

Portrait de Territoire - Urrugne
Département 64
Commune d'Urrugne
Superficie du territoire : 50 km²
Nombre d'habitants : 10 624
Espaces protégés :
→ **Espaces Naturels sensibles** : Corniche basque, Nive et littoral
→ **NIEFF 1** : Site naturel Corriche basque et milieux littoraux
→ **NIEFF 2** : Réseau hydrographique de la Nivelle, Mont du Choldokogana, Larun

Portrait de Territoire - La Souterraine
Département 23
Commune de La Souterraine
Superficie du territoire : 36,85 km²
Nombre d'habitants : 5 196
Commune de communes de Pays Souterrain
Espaces protégés :
→ **1 site inscrit** : Commune de La Souterraine
→ **1 site classé** : Parc naturel régional de la Souterraine

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/laureats-ten/>

Bilan du dispositif

🍃 Parmi l'offre d'accompagnement:

💧 Des webinaires thématiques

- « Où et comment (ré)aménager une mare favorable à la biodiversité ? »
- « Solutions d'adaptation fondées sur la nature (SAFN) »
- « Mobilisation citoyenne autour de la biodiversité »
- « Restauration et renaturation des milieux naturels »
- « Agriculture et biodiversité »

Bilan du dispositif

🌿 Parmi l'offre d'accompagnement:

- 💧 Des webinaires thématiques
- 💧 Une première journée de rencontre des TEN à Soyaux (16) en 2023



Bilan du dispositif

■ Parmi l'offre d'accompagnement:

- Des webinaires thématiques
- Une première journée de rencontre des TEN à Soyaux (16)
- Un suivi individualisé afin de faciliter la mise en œuvre des actions (1 entretien annuel conduit par l'ARB NA)



Comment candidater?



Comment candidater?



Rendez-vous sur la page « Territoires engagés pour la nature » du site de l'ARB

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/agir/candidatez-pour-devenir-un-territoire-engage-pour-la-nature-en-nouvelle-aquitaine/>



Contactez l'ARB NA:

Laure HUGUENARD/Nicolas LIGNIE

Chargés de missions à l'ARB NA

09 80 91 06 46

ten@arb-na.fr



MERCI

